JEKA

ACTE DE CESSION

Je soussigné, FLAMENT Johnny Jean Marcel, gérant statutaire et Administrateur, de la S.P.R.L JEKA, résidant à Kinshasa / Limete Q.Kingaba, rue Munga n°1636, porteur d'un visa d'établissement permanent n°03.215/026.375/D.G.M/03 du 19 juillet 2003, déclare, par les présentes, céder à RUBI RIVER SPRL (en formation) de façon irrévocable, quarante trois permis de recherche minière et d'exploitation soumissionnés par la S.P.R.L JEKA au cadastre minière et enregistrés sous le n°466/508 dont quittance n° 0039/C-0038/B du 09 juillet 2003 & n° 439/D-0065/C du 15 Août 2003 dossier n° 347 et annexés à la présente, ce conformément à la décision prise par l'Assemblée Générale extraordinaire et de la S.P.R.L. JEKA. En date du 23 juillet 2003.

Fait à Kinsbasa, le...3. / 11 / 2003

Johnny FLAMENT

Etienne AMBENA

Catherine HEUSKIN KALOME